

» Stage II PED1024-Interventions didactiques

Rencontre collective

18 mars au 12 avril 2024
4 semaines

Présentation

» Agente de stage

- › Lisa-Marie Lemire
- › Stage.bepep@uqtr.ca
- › www.uqtr.ca/stage/enseignement

» Responsable pédagogique

- › Anderson Araújo-Oliveira
- › Rps.bepep@uqtr.ca

» Spécialiste en sciences de l'éducation

- › Geneviève Boisvert
- › Rps.bepep@uqtr.ca

» Commis aux affaires modulaires

- › Dir.prem.cycle.bepep@uqtr.ca

» Responsable des aspects administratifs

- › Placement des étudiants en stage
- › Diffusion de l'information sur les stages
- › Réponse aux questions relatives aux stages

» Responsable des aspects pédagogiques

- › Exigences des stages
- › Prise de décision relatives aux modalités particulières
- › Guide et documents de stages

» Responsable des dossiers des étudiants

- › Cheminement académique
- › Inscription aux cours

Diffusion de l'information

- » Rencontre collective
- » Site web des stages: www.uqtr.ca/stage/enseignement
- » Courriel UQTR: stage.bepep@uqtr.ca
 - › Programme
 - › # de stage
 - › Code permanent

Site web, rappel

- » Politiques et modes de placements
- » Règles internes aux stages
- » Stages | Documents
- » Autres informations importantes



Processus de placement Stage II

Processus de placement

Calendrier de vos stages:

Stage I Automne 2022

Stage II Hiver 2024

Stage III Hiver 2025

Stage IV Automne 2025

Étudiants étrangers
Permis de stage (SAÉ)

Réalisation du stage

18 mars au 12 avril
2024

Intention de stage

Mars dernier

Demande de placement

Avril dernier

Rencontre collective

Aujourd'hui

1^{er} contact avec l'enseignant.e associé.e

Dès le retour du placement

Retour placement

mi janvier 2024

Évaluation du placement

- » Premier contact
- » Aide-mémoire
 - › www.uqtr.ca/stage/enseignement

Stage II: important

- » Remaniement des groupes de stage II
 - › Information par courriel lorsque votre groupe est officiel (avant premier séminaire)
 - › Aucun changement de groupe
- » Dates de séminaires
 - › En présentiel, consultez votre portail de cours
- » Date d'abandon sans mention d'échec: 2 avril
- » Suppléance: aucune durant le stage

Je dois aviser mon agent

- » Problématique au niveau du placement
 - › Milieu de stage différent de celui sur votre portail (Dossier étudiant | stage)
 - › Milieu de stage versus règles internes
 - › Perte de l'EA avant ou pendant le stage
 - › Absence prolongée EA
 - › Annulation ou abandon

- » Par courriel: Stage.bepep@uqtr.ca
 - › Programme
 - › # stage
 - › Code permanent

Je dois aviser la personne responsable des stages-RPS

- » Après avoir communiqué avec votre personne superviseure si un questionnement persiste au sujet du déroulement du stage
 - › Problématique avec la personne superviseure de stage
 - › Problématique avec le milieu de stage
 - › En cas de situation non-conforme aux politiques, règles qui encadrent les stages à l'Université du Québec à Trois-Rivières

- » Par courriel: rps.bebep@uqtr.ca
 - › Programme
 - › # stage
 - › Code permanent
 - › Nom de la personne superviseure

But : développer vos compétences

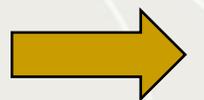
Devenir compétent en enseignement, qu'est-ce que cela veut dire?

- **Avoir des connaissances/savoirs et les mobiliser** dans l'action
- Transférer ce que l'on a appris et compris = éviter d'emmagasiner des connaissances inertes

BACCALAURÉAT D'ÉDUCATION AU PRÉSCOLAIRE ET D'ENSEIGNEMENT AU PRIMAIRE (7990)
BACCALAURÉAT D'ÉDUCATION AU PRÉSCOLAIRE ET D'ENSEIGNEMENT AU PRIMAIRE-DRUMMONDVILLE (2529)
BACCALAURÉAT D'ÉDUCATION AU PRÉSCOLAIRE ET D'ENSEIGNEMENT AU PRIMAIRE-LANAUDIÈRE (6569)

2022-03

1 ^{ère} année	Automne (15 cr)	PPG1008 Facteurs et processus de développement du langage	PDG1076 Fondements à l'enseignement des mathématiques	PDG1075 Fondements à l'enseignement de la langue maternelle	PDG1054 Approche curriculaire et programme de formation de l'enseignant	PPG1020 Identité professionnelle I : les enjeux de la profession (2cr)	PED1023 Stage I : immersion dans le milieu scolaire (1cr)
	Hiver (17 cr)	PDG1076 Histoire des idées et des institutions éducatives	Fondements				PRS1012 Fondements de l'éducation préscolaire
2 ^e année	Automne (16 cr)	PRS1011 Situations de développement et d'apprentissage à l'éducation préscolaire (PR)	DID1095 Didactique des mathématiques au primaire I (PDG1028 ou PDG1076)	DID1114 Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire (PDG1075)	DID1098 Didactique des sciences humaines au préscolaire et au primaire (PDG1041)	PDG1042 Fondements à l'enseignement de la science et de la technologie (2cr)	*PDG1040 Éthique et déontologie en éducation (2cr) E
	Hiver (16 cr)		Didactiques / ens. disciplines				EDU1033 Atelier de pratiques sur la planification, l'évaluation et la gestion de classe (1cr)
3 ^e année	Automne (17cr)	DME1005 Évaluation des apprentissages (45 cr et plus)	E EI1017 Interventions auprès des élèves en difficulté d'apprentissage	E EI1016 Gestion de classe, difficultés comportementales et pédagogies institutionnelles	DCA1016 Difficultés d'apprentissage en mathématiques au préscolaire et au primaire	PRS1017 Soutien au développement global à l'éducation préscolaire	DID1117 Communication orale et didactique de l'oral
	Hiver (13 cr)	PPG1020 Identité professionnelle II : les défis de la profession (2cr)	Pédagogie et gestion				PDG1074 Fondement de l'éthique et de la culture religieux (2cr) E
4 ^e année	Automne (12 cr)				E EI1015 Inclusion scolaire. Répondre	PPG1022 Identité professionnelle III : synthèse de la formation et insertion professionnelle (2cr)	PED1042 Stage IV : Internat à l'école primaire (8cr)
Phase d'intégration							



STAGE 1 IMMERSION DANS LE MILIEU SCOLAIRE (PED-1023 / 1 cr.)	STAGE II INTERVENTIONS DIDACTIQUES (PED-1024 / 3cr.)	STAGE III INTERVENTIONS PÉDAGOGIQUES (PED-1041 / 4 cr.) (PED-1025 / 5 cr.)	STAGE IV INTERNAT À L'ÉCOLE PRIMAIRE (PED-1042 / 8 cr.) (PED-1015 / 10 cr.)
Automne: 1 ^{re} année	Hiver: 2 ^e année	Hiver: 3 ^e année	Automne: 4 ^e année
<ul style="list-style-type: none"> • 10 journées consécutives de présence à l'école • 1 activité de présentation, 1 activité d'apprentissage • Aucune visite de supervision • 2 personnes stagiaires peuvent être placées dans une même classe 	<ul style="list-style-type: none"> • 4 semaines consécutives • Prise en charge d'au moins 8 journées entières, dont 4 consécutives • 1 visite de supervision 	<ul style="list-style-type: none"> • 6 semaines consécutives • Prise en charge d'au moins 15 journées, dont 7 journées consécutives • 2 visites de supervision 	<ul style="list-style-type: none"> • 12 semaines consécutives • Prise en charge d'au moins 35 jours, dont 4 semaines consécutives • 2 visites de supervision

Exigences pour la réussite du stage II

- » Mentions "S" (succès) pour les 9 compétences professionnelles.
- » Des lacunes importantes sur le plan des attitudes professionnelles, un manquement au code d'éthique de la personne stagiaire en enseignement, un lien de parenté non déclaré = échec au cours-stage.

Abandon ou échec au stage = demande de reprise au Comité de reprise de stage du BÉPEP + processus de Consolidation des compétences en vue d'une éventuelle reprise

Date d'abandon sans échec: 2 avril 2024

L'évaluation en stage II

Vous êtes évalués sur les manifestations de vos compétences par:

- La personne enseignante associée: observations, échanges *et*
- La personne superviseure universitaire: traces de vos enseignements, analyses réflexives, visites de supervision.

Les situations particulières

» Votre **présence aux séminaires** est obligatoire

Absence = billet médical demandé ou démonstration de la force majeure + travail compensatoire avec le SUP

» Votre **présence en classe** en tout temps est exigée

Au delà de 2 journées pédagogiques = reprise des journées de stage
Journées de formation permises uniquement lors de journées pédagogiques

Au delà d'une absence pour des raisons de santé = billet médical demandé et reprise des journées de stage

Les situations particulières

- » La **présence de votre EA** est nécessaire
Absence planifiée de plusieurs jours
= nouveau placement de stage
- » En stage II, les **suppléances** ne sont pas possibles

Si votre **contexte de stage** ne correspond pas aux **règles internes aux stages**, il faut impérativement demander une autorisation au RPS.

Compétences professionnelles

C1 (passeur culturel)

C2 (communication orale et écrite)

C3 (planification)

C4 (pilotage)

C5 (évaluation de la progression des élèves)

C6 (gestion de classe)

~~C7 (prise en compte de la diversité des besoins)~~

C8 (utilisation des TIC)

~~C9 et C10 (coopération et collaboration)~~

C11 (engagement et développement professionnel)

C12 (agir éthique)

Des questions d'ordre général
concernant le stage II?





Processus de placement Stage III

Stage III: Processus de placement

Changement d'adresse

- » Entre le 22 janvier et le 15 février 2024
- » www.uqtr.ca/stage/enseignement

Pour partir en stage III

- » TECFÉE réussi
- » Moyenne minimale **de 2,5**

Processus de placement

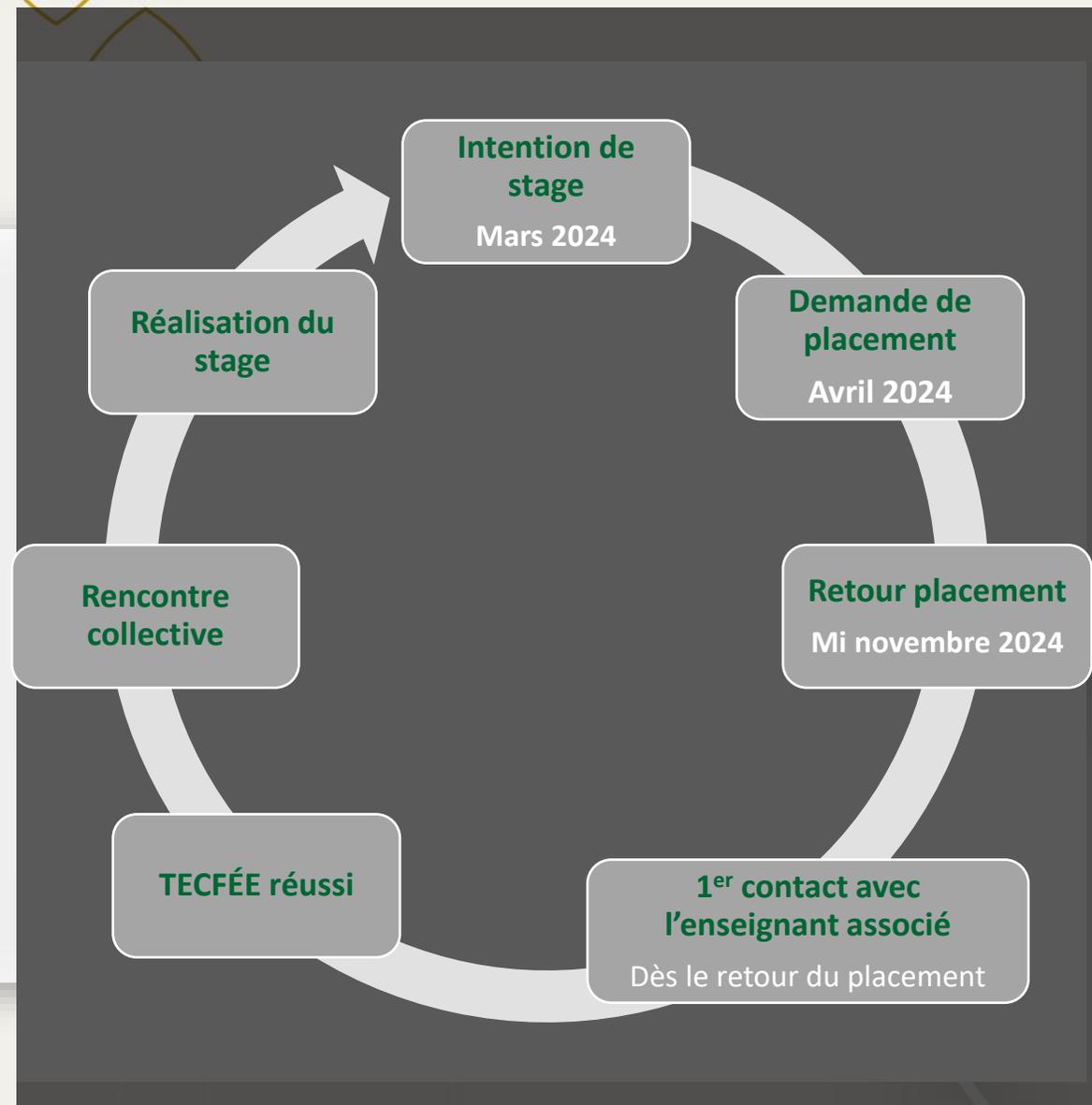
Calendrier de vos stages:

Stage I Automne 2022

Stage II Hiver 2024

Stage III Hiver 2025

Stage IV Automne 2025



Intention de stage

«adresse de l'étudiant»

Considérant cette adresse votre demande sera faite au centre de services scolaire indiqué ci-dessous. Si vous désirez changer de centre de services scolaire ou faire votre stage dans un établissement privé, vous devez cocher l'option désirée.

- Centre de services scolaire non-déterminée** Mode de placement : **décentralisé**
 Autre centre de services scolaire Établissement privé (mode de placement décentralisé)

Inscrire les numéros de téléphone pour vous rejoindre:

#1 poste

#2 poste

■ Si l'adresse indiquée ci-dessus n'est pas la bonne, vous devez **obligatoirement**, avant de remplir votre intention de stage 2023-2024, compléter le [formulaire de changement d'adresse](#). Nous communiquerons avec vous dès que la mise à jour sera effectuée par notre service.

1- Indiquez votre courriel (UQTR)

2- Consignes relatives au mode de placement

*

Je déclare que j'ai pris connaissance des consignes relatives au mode de placement et je m'engage à les respecter.

■ **Centralisé**: La confirmation du placement vous est envoyée par courriel. Vous n'êtes pas autorisé à effectuer de démarches.

■ **Décentralisé**: Vous devez faire des démarches auprès des écoles de votre territoire ou dans un établissement privé de votre choix en vous adressant d'abord à la direction. Ensuite, vous devez compléter le [formulaire d'entente](#).

3- **Établissement privé**: Si vous souhaitez réaliser votre stage dans un établissement privé, veuillez inscrire le nom ainsi que l'adresse de l'établissement et suivre les consignes concernant le **mode de placement décentralisé**.

4- **Autre centre de services scolaire** : Si vous souhaitez réaliser votre stage dans un autre centre de services scolaire, veuillez inscrire le nom du centre de services scolaire désiré et indiquer la raison de ce choix. **Un agent de stage communiquera avec vous par la suite.**

Intention de stage

5- **Stages particuliers:** veuillez cocher l'option **Autre centre de services scolaire**, puis identifier le stage désiré ci-dessous.

- Stage hors Québec
- Stage en milieu autochtone

Consignes pour le placement du stage

- L'étudiant qui a réalisé son stage II au 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle doit sélectionner l'option « Préscolaire ».
- L'étudiant qui a réalisé son stage II au préscolaire doit sélectionner l'option « 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle ».

6- Considérant les consignes ci-dessus, mon placement pour le **stage III** sera au:

*

- Préscolaire
- 1er, 2e ou 3e cycle

Section à remplir uniquement pour les stagiaires en mode de placement centralisé

7- **Déclaration des liens de parenté / liens privilégiés (mettre lien)**

Indiquez l'école et le nom des membres de votre famille proche comme les parents/ frères ou soeurs/ enfants/ conjoint.e qui travaillent ou étudient dans le CSS où vous réaliserez votre stage (exemple : École Carrousel / Patrick Morin / Directeur)

Situations particulières à déclarer

8- Avez-vous une situation particulière à déclarer en fonction de votre condition (exemple : situations familiales, mesures adaptées, etc.)?

- Pour toute question, veuillez contacter la personne agente de stage à l'adresse stage.bepep@uqtr.ca ou visitez le www.uqtr.ca/stage/enseignement.

Stage IV au préscolaire

- » Normalement, le stage au préscolaire s'effectue en 2^e ou 3^e année
- » Si certains d'entre vous aimeraient faire un stage IV au préscolaire:
 - › Écrire un courriel à stage.bepep@uqtr.ca
 - › Indiquer les raisons qui motivent la réalisation de ce stage au préscolaire
 - › Avant le **2 février 2024**
- » En fonction des jumelages disponibles, il est possible que votre demande ne puisse être respectée

Passation TECFÉE

Trois-Rivières

- » 3 février 2024
 - › Inscriptions fermées
- » 24 mai 2024
- » 2 août 2024
- » 2 novembre 2024

Drummondville

- » 16 février 2024
 - › Fermeture des inscriptions 1^{er} février 16h (mesures adaptées 12h)
- » 31 mai 2024
- » 8 août 2024
- » 8 novembre 2024

L'Assomption

- » 2 février 2024
 - › Inscriptions fermées
- » 17 mai 2024
- » 16 août 2024
- » 1^{er} novembre 2024

TECFÉE: Conseils

- » Planifier la date de votre première passation en envisageant une ou deux dates éventuelles de reprises
 - › Date limite 1^{er} décembre 2024
- » Assurez-vous de respecter les dates et heures limites d'inscription
- » Lors de votre inscription en ligne, attendez de recevoir votre numéro de confirmation avant de quitter la page.
- » Questions TECFÉE: tecfee@uqtr.ca
- » Besoin d'aide: SAE: Centre d'aide en français

Stage III particulier

Stage hors Québec ou en communauté autochtone à l'hiver 2025

- » Avoir une moyenne minimale de 3,2
- » Réussir le TECFÉE au plus tard lors de la passation d'août 2024
- » Consulter les balises sur le site web
- » Rencontre d'informations **26 janvier 9h à 10h30**
 - › Si vous ne pouvez pas être présent à la rencontre et que vous désirez tout de même recevoir l'information, merci de nous contacter par courriel, c'est avec plaisir que nous vous ferons parvenir l'enregistrement.

<https://uqtr.zoom.us/j/83479398514?pwd=VU45amIMWVN6MDZYUWlyOHJaVDhzZz09>

ID de réunion : 834 7939 8514

Mot de passe : 981586

Questions d'ordre général
concernant votre stage III?



Informations importantes

Informations importantes

» Placement

- › Placement fait selon d'adresse qui est à votre dossier stage (pas possible de choisir son CSS)
- › Enjeux de placement dans les CSS, pas de démarches par les étudiants pour accélérer le processus (mode de placement centralisé)
- › Pas de relocalisation possible en bas de soixante minute de route
- › Relation avec la personne enseignante associée
- › Si des difficultés sont rencontrées, en parler avec votre personne superviseure AVANT de prendre une décision (ex. abandon)

Informations importantes

- » Code d'éthique des personnes stagiaires en enseignement
 - › Disponible sur notre site web
 - › À lire et à respecter
- » Loi 2: Droits des stagiaires
 - › [Informations et ressources](#)
- » Allocations du MEES
 - › Directement versées aux Centres de services scolaires
 - › Modalités de compensation aux enseignants associés déterminées par le Centre de services scolaire

Informations importantes

- » Procédure en cas de blessure sur votre milieu de stage
 - › Informer votre superviseur et votre agent de stage par courriel
 - › Compléter le [formulaire de déclaration d'accident et d'incident de l'UQTR](#)
 - › S'il y a des réclamations à faire, [compléter le formulaire de la CNESST](#)
- » Stagiaires enceintes
 - › Avis favorable du médecin
 - › S'adapter aux mesures de votre CSS
- » Les services aux étudiants (www.uqtr.ca/sae)
 - › Étudiants étrangers: permis de stage
 - › Plusieurs services pour vous aider

Bourses

Le BFM n'est pas la ressource pour les informations sur les bourses

- » Bourses Perspective Québec
 - › Informations à : bourses.dde@uqtr.ca
- » Prêts et bourses autres
 - › Informations à : aide.financiere@uqtr.ca

Période de questions

Questions sur votre placement de stage

- » Site Web www.uqtr.ca/stage/enseignement
- » Voir vos courriel UQTR
- » Agente de stage ([**stage.bepep@uqtr.ca**](mailto:stage.bepep@uqtr.ca))
 - › Changement de milieu de stage ou d'enseignant associé
 - › Abandon
 - › Toutes questions relatives à votre placement

Questions de nature pédagogique sur votre stage

- » Avant la formation officielle des groupes:
 - › RPS
- » Après la formation officielle de groupe:
 - › Personne superviseure

Bon stage!